

Les candidats CE



Alain Charrier
DIS/DAP/AM

Anne-Sophie Smouts
DIS/DAP/SMT

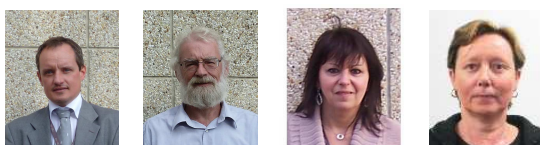
Michel Barreau
DIS/DDV/IVDS

Jean-Marie Rolland
DSO/GPDT/GPP

Serge Gaubert
DIS/DIF/AV

Jean-Pierre Parnin
SSC/PPS

Didier Mallat
DIS/DAP/AM



Olivier Gobert
DSO/GPDT/GPP

Jean-Pierre Tanguy
DSO/DDB/DDB

Marielle Rouxel
DIS/DIS/DIS

Françoise Rondé
DIS/DIS/DIS

Les candidats DP



Jean-Marie Rolland
DSO/GPDT/GPP

Serge Gaubert
DIS/DIF/AV

Philippe Cudennec
DSO/GPDT/DTP

Jean-Pierre Tanguy
DSO/DDB/DDB

Marielle Rouxel
DIS/DIS/DIS

Anne-Sophie Smouts
DIS/DAP/SMT

Didier Mallat
DIS/DAP/AM



Alain Corné
DSO/GPDT/DTP

Didier Davoine
DSC/ISC/ISCP

Thierry Briot
DIS/DIS/AV

Denis Schmitt
DSC/ISC/ISCP

Michel Barreau
DIS/DDV/IVDS

Erick Thuillier
DSO/GPDT/DTP

Jean-Pierre Parnin
SSC/PPS



Alain Charrier
DIS/DAP/AM

Olivier Gobert
DSO/GPDT/GPP

Françoise Rondé
DIS/DIS/DIS

Le 8 décembre, pour de nouvelles conquêtes industrielles et sociales durables...



Votez pour les candidats



Le bulletin

Bulletin d'informations de la CFDT du site de Satory

N° 41

NOVEMBRE 2011

Elections CE/DP le 8 décembre 2011 à Satory Ouest

Le mandat 2010/2011 arrive à sa fin et vient donc le temps d'élire vos représentants CE et DP pour les années 2012 et 2013. Les candidats CFDT sont tout autant motivés pour ce nouveau mandat et ils s'engagent à siéger assidûment à toutes les réunions, comme ils l'ont toujours faits, et être vos porte parolés tant sur les aspects industriels que sociaux.

Suite aux engagements que nous avons pris auprès de vous dans la campagne de 2009, les avancées principales ont été :

- Un supplément d'intéressement versé en avril 2010 et en avril 2011,
- L'augmentation des subventions ASC de 1,12% à 1,68%.
- Le CESU pour tous,
- La création d'un fonds de réserve dédié à la protection sociale complémentaire (santé et gros risque),
- La signature de deux nouveaux accords concernant les travailleurs porteurs de handicap et l'égalité professionnelle.
- Un accord participation mutualisé au niveau du groupe.
- La prime de partage des profits de 450 euros versée en novembre,

Vous pouvez compter sur la pugnacité des élus CFDT que vous mandaterez pour faire en sorte d'obtenir de nouvelles avancées sociales :

- Le PERCO (Plan d'Epargne Retraite Collective),
- Une politique salariale pour tou(te)s avec suppression des inégalités, à l'heure où

l'entreprise affiche une excellente santé financière,

- Une couverture «mutuelle» adaptée pour mieux faire face aux attaques du gouvernement sur les remboursements de médicaments et l'augmentation de la TCA (Taxe de Contribution des Assurances)...

- La prise en compte des risques psychosociaux par un accord groupe à l'issue d'une analyse sur chacun des centres de l'UES.

Il y a encore du travail pour vos représentants CFDT qui s'engagent dans une démarche :

- de revendications réalistes,
- d'actions déterminées,
- et de solidarité plus que jamais.

Nous vous rappelons que tous nos écrits sont disponibles sur le site www.cfdt-nexter.com et qu'en vous inscrivant à la liste de diffusion vous serez informé(e)s en temps réel.

Nous comptons sur chacun de vous pour porter vos voix sur les candidates et les candidats CFDT qui s'engagent à poursuivre la défense et l'amélioration de vos droits. Par leur présence quotidienne, active, constructive et systématique, les élus et mandatés CFDT sont les seuls à ne pas en être restés aux discours mais à agir concrètement pour le respect des salarié(e)s. Ils s'engagent à nouveau pour construire avec vous un avenir industriel et social durable.

Jean-Pierre TANGUY
Secrétaire de la CFDT du site de Satory

édito

Des élus à votre écoute, un Inter CE pour tous !

La CFDT est impliquée dans la gestion de l'Inter CE depuis sa création en 1992 avec ses élus des deux sites qui travaillent ensemble pour répondre aux attentes des salariés en terme de solidarité pour des activités sociales et culturelles accessibles à tous.

Depuis juillet 2010, date de la signature des nouveaux accords ASC qui ont permis d'augmenter sensiblement l'enveloppe budgétaire dédiée, les élus CFDT ont mené une réflexion sur l'utilisation de celle-ci. Attachée à ses valeurs, la CFDT a défendu en tout premier lieu la revalorisation des grilles, ce que vous avez déjà pu constater sur les activités 2011 comme les séjours hiver des enfants, la location du patrimoine ainsi que le voyage long courrier. En effet, l'aide apportée aux salariés est désormais majorée de 10% en moyenne par rapport aux années précédentes et peut atteindre 90%.

Les représentants CFDT ont ensuite souhaité mettre en place des activités nouvelles et plus variées, comme :

- la mise en place d'une conciergerie d'entreprise,
- un week-end liberté supplémentaire,
- des locations de camping car,
- des aides pour financer les activités extra-scolaires des enfants,
- une aide financière à la préparation du BAFA,
- un séjour famille au mois d'août,
- des sorties culturelles complémentaires,
- la création d'une ludothèque,
- la suppression du délai de carence pour tous,
- l'accès aux activités pour les stagiaires,
- l'augmentation de la valeur des chèques rentrée scolaire,
- un week end jeunes adultes,
- un séjour enfant au printemps,...

Toutes ces idées ont été abordées en Inter CE et sont en place ou en cours de finalisation.

Plus d'aide et pour plus de salariés, c'est ce qu'ont toujours défendu vos élus CFDT et ce qu'ils défendront à nouveau durant le mandat 2012-2013.



Engagés avec vous pour un avenir industriel et social durable !

Délégués du personnel : Un rôle essentiel...

Les délégués du personnel (DP) ont pour mission de présenter aux employeurs toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives aux salaires, à l'application du code du travail et des accords de l'entreprise et autres lois concernant la protection sociale, l'hygiène et la sécurité, ainsi que les conventions et accords collectifs applicables dans l'entreprise. Ils peuvent également saisir l'inspection du travail de toute plainte et observations concernant l'application de ces réclamations. **L'enjeu n'est pas d'atteindre le plus grand nombre de questions posées mais bien de poser les questions pertinentes** pour lesquelles vous attendez des réponses concrètes et argumentées.

Lors de la précédente mandature, nous avons entre autres été particulièrement pugnaces pour savoir comment allaient être traités les salariés de Scorpion ou Orion ou autre, pour comprendre le 1% de «note de gueule» de la part variable, pour obtenir les informations concernant la nouvelle agence de voyages alors qu'on nous disait encore qu'aucun changement n'était programmé, pour pousser la direction à travailler les caisses au corps concernant les «années de cotisations retraite disparues», pour que de nombreux rappels soient faits aux managers concernant le traitement correct de leurs «collaborateurs», pour que les salarié(e)s soient informé(e)s des nouveautés réglementaires les concernant (ce qui devrait aller de soi), pour tous les sujets concernant la téléphonie et l'informatique, etc. Bien entendu, le «savoir-faire» étant acquis, nous avons la ferme intention de ne rien lâcher et d'inscrire le prochain mandat dans la continuité.

Hygiène, sécurité et conditions de travail...

Avec pour mission de lutter contre les risques d'accident de travail et les maladies professionnelles, donc de veiller aux éventuels problèmes de pollution (amiante, hydrocarbures, charges explosives, ...) à l'hygiène du RIE, à l'usure des bâtiments, aux nuisances diverses (bruit, odeurs, climatisation déficiente, ...) ou encore aux troubles liés aux gestes et postures de travail (machines outils, travail sur écran, ...), et également à ceux liés au stress (surcharge de travail, objectifs à courts délais de réalisation, management, ...), le CHSCT est pour les salariés un outil de progrès. Désignés par les élus DP et CE que vous aurez vous mêmes élus, les membres CFDT du CHSCT continueront à se battre à vos côtés. Pour 2009-2010, les élus CFDT ont notamment été moteurs, en DP comme en CHSCT, pour obtenir des informations et peser sur les deux sujets «brûlants» que sont les climatisations et le nouveau restaurant inter-entreprises. Il reste du travail sur le sujet, de vigilance, de suivi et de proposition, nous continuerons avec le même souci de bien-être au travail pour les salarié(e)s.



Comité d'établissement: Bien au delà des seuls loisirs...

Le CE est plus souvent connu comme l'entité qui organise les activités sociales et culturelles. Son rôle ne se limite pas à cela, car il est obligatoirement informé et consulté sur les questions intéressantes l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise et, notamment, sur les mesures de nature à affecter le volume ou la structure des effectifs, la durée du travail, les conditions d'emploi, de travail et de formation professionnelle des salariés. Il est également informé et consulté avant une filialisation, un rapprochement ou une fusion avec un autre industriel. Des commissions spécialisées, obligatoires ou facultatives, peuvent l'aider dans sa tâche. C'est le cas notamment de la commission formation et de la commission de l'égalité professionnelle, obligatoires dans les entreprises employant au moins 200 salariés ou encore de la commission logement, à partir de 300 salariés. Ces élections représentent un double enjeu : le premier est d'être représentatif au niveau du centre en recueillant au minimum 10% des voix au premier tour de cette élection ; le second est celle de la représentativité au sein du comité central d'entreprise de l'UES car le nombre de siège dépend des résultats du centre et les représentants sont désignés par les élus CE du centre. L'objectif pour la CFDT est de rester un interlocuteur incontournable de la direction centrale comme de celle de Satory Ouest. Les élus CFDT que vous mandaterez auront à coeur de poursuivre leur démarche tout en restant attentifs à vos attentes en termes d'avenir industriel et social, et de loisirs.